

Compte rendu du Conseil d'administration de l'APLIUT

le 12 mars 2005 à l'IUT Paris V

Présents : J.-M. Carrère, J.-J. Corre, A.-M. Dugreez, M. Fillion, D. Frost, M. Hardy, J. Hay, F. Karcher, J. Martin, M.-A. Mattioli, P. Oudart, A. Penso, G. Pons, J.-M. Pouchain, A. Provo.

Procurations : C. Chagnon, M. Devichi, N. Eboueya, C. Henrot, C. Lacourarie, P. Pegurier, J.-M. Tholliez

Excusées : J. Atlan, C. Bryars

Absent : A. Garrivier

Le compte rendu du CA du 22 janvier est adopté à l'unanimité.

1. Rapport moral du Président

Depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration, l'action de l'APLIUT a été marquée par les faits suivants :

1°) En interne :

- Echanges multiples à propos du site Internet sur lequel une phrase malheureuse a entraîné un flot de courriels de personnes inquiètes concernant la possibilité de s'inscrire au congrès. Une proposition de création d'un site dédié au XXVII^e congrès a été formulée par les organisateurs à l'IUT de Toulon. Il importe que le conseil accepte cette proposition et que ce nouveau site soit performant au plus vite. Par ailleurs, vu l'afflux de sollicitations multiples et diverses, une exigence de réactivité immédiate rend la tâche d'A. Garrivier très lourde. C. Bryars, Secrétaire Générale, accepte la lourde responsabilité de lui succéder, ce qui affirmerait une logique organisationnelle. (cf. point n°5 *infra*).
- Echanges concernant le projet de dépliant d'accueil du nouveau congressiste (cf. point n°4 *infra*).
- Echanges avec J.-J. Corre pour la demande de diverses subventions et l'organisation du congrès (cf. point 3 *infra*).
- G. Pons a préparé un « Vademecum » à l'intention des futurs présidents.

2°) En externe :

- A ce jour, pas de réponse du Président de l'ADIUT aux vœux de l'APLIUT.
- G. Pons a envoyé une lettre de condoléances de la part de l'APLIUT à la famille d'Evelyn Perry, dont le décès nous a été signalé par A. Cazade.

- Refonte des programmes (le dernier 'Mot du Président' y était consacré) : G. Pons souhaiterait qu'un débat sur ce sujet soit animé par J.-M. Tholliez lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2005. Gilles a reçu une lettre du Directeur des Etudes T.C. de l'IUT de Sceaux, dont lecture est donnée. Il y a répondu et souhaiterait l'aide de J.-M. Tholliez et M. Hardy pour rédiger un courrier sur ce sujet au Président de l'ADIUT.

G. Pons informe le CA que la « Centrale des Cas » de l'IUT de Saint-Denis a fusionné avec l'ADIUT. Plusieurs réunions sur la refonte des programmes sont prévues. L'APLIUT n'y est pas officiellement invitée, mais M.-A. Mattioli représentera notre association à la réunion de mars.

- Le Président évoque ensuite la mise en œuvre de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) : des réunions dans beaucoup d'IUT mais peu de mobilisation.
- Avec l'aide précieuse de J.-J. Corre et de l'équipe du congrès de Toulon, une campagne auprès des Directeurs des IUT a été réalisée fin février, comme à l'habitude. Cette année, les envois (lettre du Président et affiche du congrès) ont été faits par Internet. Le triple but de la lettre était de demander aux Directeurs 1) d'envoyer leurs enseignants de langues au congrès ; 2) d'encourager ces mêmes enseignants à adhérer à l'APLIUT ; 3) de souscrire un abonnement de soutien aux *Cahiers* pour leurs instituts.

2. Rapport financier et informations financières relatives au congrès

F. Karcher présente l'état des comptes : dépenses : 3751 € ; produits (retrées sûres) : > 6028 €. Il reste 1300 € sur le compte Congrès.

Il signale une baisse des abonnements (87) par rapport à mars 2004 (110) mais note que 7 nouveaux adhérents ont rejoint l'association par rapport à l'an passé.

A. Provo note aussi le retour de certains ex-Aplutiens et évoque le problème des abonnements irréguliers : simples une année, avec *Cahiers* l'an suivant (peut-être lié à l'intérêt porté au thème du congrès et à la participation au congrès antérieur).

F. Karcher aborde le problème des prélèvements et de non-livraison des *Cahiers* chez certains abonnés. P. Oudart demande si la feuille de renseignements est nécessaire pour les 'prélevés'. Suite à la réponse affirmative de F. Karcher, Pierre demande que l'on ajoute la mention « remplir seulement en cas de changement d'adresse / de compte bancaire ». A. Provo suggère d'envoyer un courrier séparé aux 'prélevés' et aux 'non-prélevés' pour demander de signaler les changements. Pour l'envoi de courriers, A.-M. Dugreez suggère le recours aux deux étudiantes en Licence Professionnelle à Toulon qui seront en stage pour le congrès.

J.-J. Corre rend compte des demandes de subvention pour le congrès de Toulon et apporte des modifications aux chiffres annoncés (1 500 € au lieu de 3 000 pour la subvention demandée à la mairie de Toulon, 1 000 € accordés par le FSDIE (Fonds de solidarité aux initiatives étudiantes de l'université de Toulon). Il confirme

l'attribution de la subvention de TPM (agglomération de communes de l'aire toulonnaise) et mentionne les difficultés rencontrées dans la constitution du dossier pour le Conseil Général et les relations avec la Mairie de Toulon, peu réactive).

J.-J. Corre mentionne aussi que l'université de Toulon prendra en charge la fourniture de sacoches USTV (Université du Sud Toulon Var) et qu'il a obtenu du Bureau des Associations 50 sacoches TELO-CAMPUS (à utiliser si le nombre d'inscrits est supérieur aux prévisions).

M. Hardy rappellera à M. Petit de faire parvenir la liste des candidats au Master Recherche en Asp pour inscription gratuite, selon l'accord précédemment établi.

3. Rapport sur les *Cahiers de l'APLIUT*

G. Pons remercie P. Oudart, M. Hardy et C. Lacourarie pour le travail énorme effectué pour la sortie des *Cahiers*.

M. Hardy évoque d'abord le dernier *Cahier*, volume de transition et donc plus mince qu'à l'accoutumée. Les *Cahiers* de juin et octobre seront plus copieux. Elle signale la nouvelle rubrique (« Sites Web utiles ») pour laquelle elle demande à chacun de lui adresser ses bonnes adresses (avec commentaires).

Elle parle ensuite de la préparation du numéro spécial anniversaire (25 ans de *Cahiers*) qui va paraître en octobre prochain. L'idée retenue de publier 25 fiches pédagogiques (1 par spécialité ou par langue) est séduisante mais difficile à mettre en place. Mireille demande donc l'appui des Aplutiens afin de faire passer l'idée auprès de leurs collègues spécialistes d'autres langues ou dans des départements moins bien représentés pour qu'ils contribuent à cette initiative.

M. Hardy aborde à nouveau le problème de la baisse des abonnements aux *Cahiers* et suggère d'étudier (coût et faisabilité) la mise en ligne de la revue (envisageable uniquement après résolution des problèmes de maintien du site).

Autre problème : les invendus. Il en reste notamment 1300 chez M. Memet... Mireille propose plusieurs solutions, qui sont toutes acceptées par le CA :

- vente à prix réduits et dégressifs lors des congrès d'autres associations ;
- lors des congrès de l'APLIUT, offrir un ancien numéro pour tout *Cahier* acheté ;
- proposer les invendus à prix 'cassés' aux bibliothèques universitaires (IUT, IUFM...) pour compléter leur collection. M.-A. Mattioli accepte de faire les envois des numéros stockés chez M. Mémet.

4. Le point sur la communication

- Plaquette d'accueil des nouveaux congressistes : M.-A. Mattioli présente aux membres du CA la maquette du document préparé par elle-même, C. Lacourarie, G. Pons et C. Bryars. Après quelques coupures et simplifications, le projet est validé. Le dépliant sera prêt pour être distribué au congrès de Toulon.

- Exposition des éditeurs : M.-A. Mattioli aborde ensuite le sujet de la venue des éditeurs au congrès de Toulon (Rappel : le congrès de L'UPLEGESS a lieu les 1, 2 et 3 juin...) :
 - 8 à 10 éditeurs / exposants / représentants, rencontrés sur le salon Expolangues, ont donné un accord de principe.
 - Partenariat avec *Vocable*, qui propose de faire passer l'annonce du congrès dans ses numéros du 21 avril et du 4 mai.
 - OUP (Oxford University Press) offrira les blocs-notes.
 - Deux éditeurs (OUP et Bulats) souhaitent animer un atelier de présentation de leurs ouvrages / tests. Le comité scientifique décidera.
 - L'équipe du DCL (Diplôme de Compétence en Langue) propose un atelier d'information sur le test avec, à la suite du congrès, la mise en place d'un groupe technique d'expérimentation du test (2 ou 3 profs par IUT dans une région). Le CA suggère qu'un dépliant de présentation du DCL soit placé dans la sacoche distribuée aux participants et / ou une présentation le samedi matin 4 juin (si le temps manque, report de cette présentation à Nice l'an prochain). J.-J. Corre est d'accord pour un report à l'an prochain, mais accepte l'idée d'une présentation et d'une expérimentation avec un groupe de profs volontaires en région PACA. A.-M. Dugreez n'est pas contre l'idée d'une présentation au congrès, mais le samedi après-midi, hors ateliers. La décision sera prise en conseil scientifique ou par l'équipe d'organisation de Toulon.

5. Le point sur le site Internet

En dépit de l'absence d'A. Garrivier, le problème du site <www.apliut.com> doit être abordé car il est crucial. G. Pons, auquel s'associe l'ensemble des membres du CA, remercie Alain pour son travail et son dévouement et reconnaît que ce travail pose des problèmes techniques qu'Alain, dans son petit IUT, ne peut résoudre. Il pose ensuite la question : que faisons nous maintenant ?

Dans un courrier adressé au CA, A. Garrivier a rejeté la nécessité de la refonte complète du site et proposé de continuer avec l'aide d'un étudiant ou de laisser sa place de webmestre, si un volontaire se présentait.

Les membres du CA considèrent que la première solution ne permettrait pas de résoudre les problèmes de manière durable. Le site doit être évolutif, il en va de la survie de l'association. La proposition de C. Bryars de prendre le relais d'Alain est acceptée. Elle dispose dans son IUT de l'aide logistique et informatique indispensable. Il semble préférable de refaire un site en *Dreamweaver* ou *Flash* plutôt que de continuer avec l'existant, techniquement satisfaisant mais plus difficile à maintenir. G. Pons résume la situation :

- dans l'immédiat, il faut mettre toutes les informations concernant le congrès sur le site créé à Toulon ;

- A. Garrivier (qui, entre temps, a été contacté par téléphone et accepte de passer le témoin), restera webmestre jusqu'au congrès. Il lui est demandé de faire apparaître le plus clairement possible sur le site Apliut le lien avec le site de Toulon pour faciliter la recherche d'informations ;
- le changement de webmestre se fera au congrès de Toulon ;
- toutes les bonnes volontés concernées par ce sujet se réuniront à Toulon, avec M. Brunel l'infographiste de l'IUT de Toulon (prévoir un atelier) ;
- D. Frost propose d'aider C. Bryars à préparer le cahier des charges et l'arborescence du futur site qu'elle proposera à Toulon pour discussion. Dan contactera M. Brunel pour avis ;
- le CA est ouvert à toute autre proposition (J.-M. Carrère et J. Hay ont aussi proposé leur concours).

6. Préparation du XXVII^e Congrès à Toulon

J. Martin et A.-M. Dugreez présentent la fiche d'inscription au Congrès de Toulon. Quelques modifications sont proposées. Une ultime navette est prévue avant la finalisation et l'envoi.

A.-M. Dugreez revient sur le contrat passé avec le centre de vacances « La Valérane », les avantages de cet hébergement et la nécessité de passer par J. Martin et la fiche d'inscription pour les réservations d'hôtels. Toutes les chambres réservées doivent être occupées pour éviter le paiement de frais d'annulation.

Elle évoque ensuite la question des transports : cars directs pour « La Valérane » et pour l'université depuis Toulon. L'accueil des congressistes sera organisé à la gare.

Lors du dernier CA, J.-M. Tholliez avait proposé de faire envoyer depuis son IUT le dossier d'inscription au congrès car il a un listing de 1 300 noms de profs en IUT (+ listing des adhérents, tenu par F. Karcher). Cette proposition est adoptée et l'équipe de Toulon lui fera parvenir les documents finalisés. Date d'envoi prévue : fin mars / début avril. La convocation à l'AG du 3 juin et l'appel à candidature pour le bureau du CA seront joints à l'envoi.

7. Questions diverses

M. Hardy se fait la porte-parole de J. Atlan qui propose de rédiger une *Newsletter* (ou *Bulletin de Liaison*) bi-annuelle afin d'informer les Apliutiens plus régulièrement de la vie de l'association. Après débat sur les avantages, inconvénients et problèmes que cela implique, l'idée est acceptée. Ce bulletin de liaison pourra être mis en ligne quand le site Apliut aura été remanié. En attendant, il pourra être diffusé fin novembre et fin janvier / février, en même temps que l'appel à adhésion et l'envoi des cartes de membre.

Compte rendu rédigé par Jean-Jacques Corre

IUT de Toulon